

DES MEMOIRES SUR LA DIMENSION EDUCATIVE DU METIER D'ENSEIGNANT

Un dispositif pédagogique basé sur une pédagogie de projet et une démarche de recherche-*action*-innovation

Maryvonne Dussaux et Michaël Huchette

Université Paris Est Créteil, ESPE, France

et laboratoire STEF, ENS Cachan

Résumé

Les auteurs présentent le dispositif pédagogique DEME mis en place dans le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) à l'université de Créteil. Il introduit des nouveautés : participation à un projet éducatif innovant en établissement scolaire, démarche de recherche-action, travail en équipe et mémoire collectif. Il est fondé sur une nouvelle vision de l'enseignant.

Mots-clés

Mémoire, pédagogie de projet, recherche-action, innovation, formation d'enseignants.

Dans cette communication nous présenterons le dispositif pédagogique intitulé "la dimension éducative du métier d'enseignant" (ou DEME) mis en place cette année à l'ESPE de l'académie de Créteil en deuxième année du master MEEF. Il concerne en particulier la formation initiale des enseignants du secondaire technologique et professionnel.

Après avoir posé le contexte de ces enseignements technologiques et professionnels, nous donnons les fondements qui en ont orienté la conception de ce dispositif, avant de le décrire.

I. CONTEXTE : LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS DU TECHNIQUE

Différents enseignants en formation, de différentes disciplines et dans différents types de cursus du secondaire, sont regroupés dans ce dispositif.

Les professeurs de technologie, enseignent cette matière obligatoire au collège unique français (premier cycle du secondaire).

Les enseignants d'une discipline technologique dans la voie technologique des lycées, enseignent une discipline de spécialité dans les baccalauréats des séries suivantes : (1) Sciences et technologies de l'ingénieur et développement durable (STI2D), qui comporte 4 spécialités ; (2) Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) qui comporte 4 spécialités ; (3) Sciences et technologie de laboratoire (STL), dont seule la spécialité biotechnologies nous concerne ici.

Enfin les enseignants d'une discipline technologique et professionnelle dans la voie professionnelle des lycées, enseignent des disciplines de spécialité dans de nombreuses spécialités de baccalauréat professionnel et certificat d'aptitude professionnelle (CAP) dans les domaines de la production et de la maintenance industrielle, et dans les domaines tertiaires. Citons par exemple : le marketing, la vente, la chaudronnerie, la menuiserie, l'électrotechnique, la mode, la construction en bâtiment, la maintenance automobile.

Les étudiants qui entrent dans la troisième catégorie – professeurs de lycée professionnel – sont pour une part des professionnels d'entreprise en reconversion, qui enseignent une discipline en lien avec leur ancien métier. Certains étudiants, notamment ceux issus des filières industrielles, ont un rapport particulièrement difficile avec l'écrit rédactionnel qui rend nécessaire un accompagnement soutenu dans l'écriture du mémoire. Gagnon et al. (2010) signalent le même type de difficulté dans la formation à l'enseignement professionnel au Québec.

Nous le verrons, le cadre institutionnel de l'alternance de la dernière réforme nous permet de faire évoluer les dispositifs de suivi du mémoire qui existaient précédemment de façon parfois assez radicale avec notamment une meilleure intégration du travail des étudiants aux expériences innovantes dans les établissements scolaires de l'académie.

II. LES FONDEMENTS DU DISPOSITIF DEME

Notre dispositif a un double fondement : la réorientation du métier d'enseignant, en cours dans le cadre de la refondation de l'école de la République (politique ministérielle de 2013), et les nouvelles approches sur les apprentissages et la recherche.

II.1 L'enseignant, acteur du service public d'éducation

Aider les étudiants à se repérer et se situer au sein d'une organisation complexe en constante évolution nous est apparu fondamental. Dans le cadre du master précédent nous avons observé que les étudiants choisissaient bien des sujets en lien avec leur métier, mais qu'ils raisonnaient en dehors de tout cadre institutionnel. Leurs repères étaient des référentiels de diplômes auxquels ils devaient préparer les élèves mais pas la politique éducative dans sa globalité.

Pourquoi s'être positionné sur le champ des éducations transversales ? Les raisons sont issues à la fois du bilan l'élaboration des mémoires dans le cadre de l'ancien master et des évolutions institutionnelles.

D'une part, nous avons constaté que les préoccupations des étudiants portaient plus sur des questions de violence, santé, gestion de classe que sur des questionnements liés aux disciplines. Nous voulions leur donner un apport complémentaire sur les approches pédagogiques en les sensibilisant à la pédagogie de projet. Nous avons par ailleurs considéré que les connaissances de base sur l'organisation du système éducatif devaient être acquises au cours de l'année de M1 et qu'il ne fallait pas être redondant dans une UE intitulée «Enseigner dans le cadre institutionnel du service public d'éducation».

D'autre part, des éducations transversales prennent une place grandissante dans la prescription institutionnelle. Les ESPE ont pour mission de fournir « des enseignements disciplinaires et didactiques, mais aussi en pédagogie et en sciences de l'éducation ». Le cadre national des master MEEF précise par ailleurs que : « la formation permet également une appropriation des thèmes d'éducation transversaux et des grands sujet sociétaux, notamment la citoyenneté, l'éducation artistique et culturelle, l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'éducation à la santé »¹

De plus, le travail sur projet qui se développe y compris dans les disciplines est vu comme un moyen de remobiliser les élèves dans le contexte de lutte contre le décrochage scolaire. Or, les enseignants que nous formons, sont au cœur de cette problématique pour deux raisons : une grande majorité d'entre eux travaillent dans des lycées professionnels, là où les élèves sont en grandes difficultés ; ils sont affectés sur l'académie de Créteil, là où les difficultés socio-économiques des familles sont nombreuses (A la rentrée 2015, l'académie concentrera 130 Réseaux d'éducation prioritaire REP et REP + soit plus d'un sur dix en France)².

La série de conférences a pour but de sensibiliser les étudiants à cet aspect de la politique éducative, de montrer les ponts possibles entre les différentes thématiques, mais aussi avec les disciplines. La diversité des intervenants invités : chefs d'établissement, personnel médico-social, correspondants académiques, associations ont montré qu'il existe des ressources dans l'établissement, au sein des services de l'académie et sur les territoires pour accompagner l'enseignant dans son métier.

Le travail en équipe et en partenariat a été imposé aux étudiants, et c'est une nouveauté, pour lutter contre la représentation de l'enseignant seul dans sa classe devant porter seul l'orientation scolaire, la diversité des élèves, les problèmes de santé, la scolarisations des élèves handicapés. Notre approche de la formation à la coopération est celle d'« apprendre par la pratique à fonctionner dans plusieurs registres » (Gather Thurler et Perrenoud, 2005).

¹ Article L. 721-2 de la Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

² Source : Rectorat de Créteil, Éducation prioritaire : Les nouveaux réseaux de l'académie de Créteil, Dossier de presse du 24 novembre 2014

II.2 Vers une alternance intégrative renforcée

L'expérience de l'alternance n'est pas nouvelle. Au cours des années précédentes, au sein de l'IUFM³, les étudiants effectuaient des activités en établissement scolaire avec plus ou moins de responsabilité et plus ou moins d'accompagnement par un tuteur selon l'avancée dans le cursus. Le nouveau contexte de la formation renforce les relations entre ESPE et Etablissement scolaire qui se situent sur deux axes différents. D'une part sur un plan organisationnel et administratif au niveau des instances académiques (direction de l'ESPE - Inspection académique). D'autre part, sur un plan pédagogique, des activités de formation encadrées à l'ESPE permettent de préparer et analyser après coup l'expérience des étudiants en établissement scolaire. Des contacts sont pris entre enseignants tuteurs de terrain et enseignants à l'ESPE, et des enseignants de l'ESPE effectuent deux "visites" annuelles dans le milieu de stage lors de la deuxième année.

Un enjeu majeur est de renforcer le partenariat entre établissements scolaires et l'ESPE et de le faire avec un nombre plus limité de collèges et lycées, dans la perspective pédagogique d'initier les étudiants à la recherche-action. La problématique du mémoire est conçue comme une problématique professionnelle qui se pose à une équipe enseignante dans la réalisation d'un projet d'action éducative en cours de réalisation, lui-même inscrit dans la politique d'établissement. L'ESPE, par l'intermédiaire de l'accompagnement des étudiants, apporte à l'établissement scolaire un soutien à l'innovation, une expertise en termes de documentation, de problématisation et d'objectivation. L'établissement, par le biais d'une équipe éducative qui enrôle une équipe d'étudiants, fournit une expertise professionnelle contextuelle dans la formation des étudiants, et un terrain professionnel d'expérimentation de pratiques d'avant-garde.

III. DESCRIPTION DU DISPOSITIF DEME

Les étudiants concernés sont au nombre de 50. Ils sont en deuxième année de master, nous l'avons écrit, et dans leur grande majorité dans la période probatoire de recrutement à l'Education nationale sous le statut de fonctionnaire stagiaire. Ils enseignent en responsabilité complète dans un établissement scolaire, mais à mi-temps. Ils seront recrutés définitivement et deviendront fonctionnaire titulaire en fin d'année à condition d'obtenir le diplôme de master. Deux jours par semaines sont dédiés à la formation universitaire à l'ESPE.

Le dispositif "La dimension éducative du métier d'enseignant" (DEME) est constitutif de trois UE de la maquette du master, représentant le tiers de l'année en volume horaire et en importance dans l'évaluation. Il est réparti sur l'année avec une intensité plus forte au deuxième semestre. Il vise le développement de compétences

³ Les IUFM sont les Instituts universitaires de formation des maîtres, qui ont disparu en 2013 lors de la création des ESPE, sauf en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

lié à la dimension éducative du métier, de manière complémentaire à d'autres UE qui visent des compétences de didactique de la discipline, de gestion de classe, de langue étrangère.

L'objectif du dispositif DEME est double :

- Initier les étudiants à la méthode pédagogique du projet éducatif qui prend de plus en plus d'importance dans la vie des établissements scolaires aujourd'hui, les sensibiliser à la pédagogie de l'action, montrer quels peuvent être les apports de la recherche dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'établissement. Seront en particulier travaillées et mobilisées les compétences suivantes, dans les termes du référentiel de compétences : coopérer au sein d'une équipe, contribuer à l'action de la communauté éducative, coopérer avec les partenaires de l'école et s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

- Mettre à disposition des établissements scolaires une petite équipe d'étudiants qui fournissent un travail utile à la vie de l'établissement. Il ne s'agit pas de mettre du personnel en plus, mais de donner « un petit coup de pouce » pour faciliter la mise en œuvre du projet d'établissement : il peut s'agir de mettre en place une action éducative, faire un travail de diagnostic, sensibiliser les acteurs internes et externes à l'établissement, de repérer des partenaires et des ressources, de préciser une politique éducative, d'évaluer des actions déjà réalisées. Le choix du projet se fera en lien avec le responsable d'établissement.

En lien avec les priorités de politique éducative, dans le cadre de la refondation de l'école de la république, six axes thématiques non exclusifs ont été indiqués aux étudiants comme domaine d'action possible : l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable, l'éducation à la santé, l'éducation à l'orientation scolaire et professionnelle, l'éducation aux médias et à Internet et l'éducation artistique et culturelle.

La formation comprend à la fois des apports sur les domaines d'action possibles (les thèmes d'éducation, voir ci-dessus) sous forme de conférences-débats avec des acteurs du système éducatif, une formation à la méthodologie de la recherche (recherche documentaire, fiche de lecture, problématique, recueil de données) et un accompagnement individuel et collectif du travail d'élaboration, de rédaction, de présentation et de valorisation du mémoire.

Des productions intermédiaires sont demandées par étape :

1. Septembre : étude d'opportunité, qui se conclut par la bourse aux projets (15 octobre).
2. Octobre – novembre : définition du projet dans sa globalité, de la participation des étudiants au projet, du thème de mémoire.
3. Décembre – janvier : définition de l'action précise des étudiants, de la problématique de mémoire, du recueil de données de terrain.
4. Février - mars - avril : réalisation du projet et du recueil de données de terrain.
5. Avril – mai : rédaction du mémoire et communication sur le projet.

Au total 12 équipes de 3 à 6 étudiants ont été constituées, chacune participant à une action éducative particulière en établissement scolaire et devant rédiger un mémoire collectif. Chacune est suivie par un directeur de mémoire.

Le pilotage est assuré par deux enseignants chercheurs en éducation (les communicants), et l'équipe pédagogique est constituée en plus de neuf autres enseignants. Une formation a été mise en place pour accompagner les enseignants qui n'ont pas l'expérience du suivi de mémoire. La mise en place de DEME a bénéficié du soutien de la cellule académique de recherche-développement innovation et expérimentation (CARDIE) du rectorat de Créteil, en ce qui concerne le repérage d'établissements scolaires partenaires.

IV. DISCUSSION

Le dispositif DEME est complexe, car il fait intervenir une multitude d'acteurs, et plusieurs enjeux sont à tenir simultanément. En particulier, pour les étudiants, il s'agit de trouver leur place dans une équipe pédagogique qui n'est pas dans leur établissement de stage, contribuer à la réussite de l'action éducative, adopter un regard d'observateur critique sur cette action, répondre aux exigences de documentation et de production d'écrits en perspective du mémoire, trouver le temps et les modalités de travailler en équipe alors qu'ils sont en poste à des lieux distants. Nous proposons de mettre en débat, lors du colloque, les modes de pilotage et d'accompagnement pédagogique qui permettent de prendre en compte cette complexité. A partir de l'expérience de la mise en œuvre de DEME, nous tenterons de dégager des conditions de faisabilité d'un "espace d'intéressement" (Legros, 2008 ; Rayou et Legros, 2008) pour les différents acteurs en présence. Un autre point que nous souhaitons mettre en débat est celui de l'évaluation : comment concilier l'évaluation individuelle des étudiants, dans le cadre d'un travail collectif d'étudiants et portant sur des compétences de collaboration ?

BIBLIOGRAPHIE

- Gagnon, C., Mazalon, E. et Rousseau, A. (2010). "Fondements et pratique de l'alternance en formation à l'enseignement professionnel : quelques données de recherches autour de l'élaboration et de la mise en œuvre à l'Université de Sherbrooke". Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, vol. 13, n°1, pp. 21-41.
- Gather Thurler, M. et Perrenoud, P. (2005). "Coopération entre enseignants : la formation initiale doit-elle devancer les pratiques ?". Recherche et Formation, n°49, pp. 91-105.
- Legros V. (2008). "Pour conjuguer les intérêts professionnels. Les espaces d'intéressement (Editorial)". Recherche et formation, n°58, pp. 5-10.
- Rayou, P. et Legros, V. (2008). "Entretien". Recherche et formation, n°58, pp. 57-69.